



## INSERTION DES ANNONCES LEGALES - TARIFS 2011

Conformément à l'arrêté du 29 décembre 2010 fixant le montant des rémunérations dues en contrepartie des prestations fournies par la Direction de l'information légale et administrative paru au *Journal officiel* du 30 décembre 2010.

### ORGANISATIONS SYNDICALES ET PATRONALES

TYPE D'ANNONCE	TARIF (en euros)
Comptes annuels des organisations syndicales et patronales	50

*Tarifs non assujettis à la TVA*